

Le Mont-Aimé

« Journal Paroissial »

n° 31 - Décembre 2021

Au Revoir Marie-Jo !



Marie-Jo DECARREAU est entrée dans la Maison du Père le 25 octobre 2021 à l'âge de 77 ans. Ses obsèques ont été célébrées en l'église St Martin de VERTUS le samedi 30 octobre. Pour lui rendre hommage, nous rappelons ses engagements et nous avons recueilli quelques témoignages de personnes qui l'ont côtoyée dans ses différentes responsabilités paroissiales...

Devenue Vertusienne par amour, à la suite de son mariage, Marie-Jo s'est rapidement intégrée à la vie locale.

Pendant plus de 50 ans à Vertus, hormis avec sa famille, sa présence et son dévouement à la commune et à l'Eglise auront été le point fort de sa vie, car elle ne savait pas rester inactive, surtout quand il s'agissait de servir et d'aider les autres.

Sa foi l'a portée jusqu'à son dernier souffle. Elle l'a aidée à partir en paix, sereine. Elle a préparé son passage dans le secret de sa rencontre avec Dieu.

Elle a mis sa foi au service de l'Eglise, au service d'autrui, en faisant le catéchisme à ses débuts, puis dans l'accompagnement des familles en deuil, et dans la préparation et l'organisation des cérémonies d'obsèques. Plus de 30 ans à accomplir ces missions.

Après plusieurs mois de souffrance, Marie-Jo nous a quittés le 25 octobre dernier, dans la confiance et la sérénité. Elle repose dans la paix de Dieu. Sa vie est désormais entre les mains de Dieu. Nous prions pour elle.

Au revoir Marie-Jo. Tu nous manques déjà tellement.

Témoignages

En 1994 une lettre de mission me parvenait de notre évêque Mgr Bardonne, qui constituait la 1^{ère} EAP du diocèse (Equipe d'Animation Pastorale), suite au décès de notre curé le Père Guyot. C'est tout naturellement que Marie-Jo accepta d'en faire partie. Avec elle, Daniel, Etienne et Dominique, nous avons supporté le poids d'une paroisse sans prêtre rési-

dent, et pendant 7 ans nous avons tous apprécié sa disponibilité et son bon sens. Quelque temps après, je lui ai demandé de m'accompagner dans la célébration des obsèques et là encore, elle s'y est engagée avec bonheur à la grande satisfaction des familles endeuillées. J'ai pu quelques jours avant son départ, remémorer avec elle ces longues années de collaboration et on a pu, sereinement, se dire A Dieu. Un grand merci de la part de ton "Frère", comme tu m'appelais, pour ta grande et fidèle amitié.

Jacques

Pour moi, Marie-Jo est un exemple : le service dans la discrétion, l'amour inconditionnel, le soutien sans limite, les autres en premier... toujours, jusqu'au bout.

Marie-Françoise

Pour moi c'était une personne douce, calme, attentive aux autres, humble, toujours à l'écoute. J'ai une petite anecdote, lorsque j'ai commencé la pastorale des malades en 2006, je travaillais encore donc Marie-Jo préparait la messe ou la célébration et elle me déposait dans la boîte aux lettres le programme pour que je puisse faire la feuille. Un jour elle avait mis « Alléluia : celui qui viendra ». Pensant que c'était le titre, Je lui ai demandé les références, elle a rit et depuis nous pensions à ce moment lors des préparations.

Christine

Lors de ses obsèques, ses engagements ont été rappelés... Rarement nous n'avons entendu une liste aussi fournie, c'en est presque irréel ! Mais ce qui est extraordinaire, c'est qu'elle réussissait à concilier le tout sans énervement, sans jamais exprimer de lassitude ni de « ras le bol » la preuve en est qu'elle avait toujours le temps de nous recevoir, de nous parler, on n'avait jamais le sentiment de la déranger. Elle s'engageait avec le sourire, avec dynamisme, toujours prête à accueillir des idées nouvelles d'évangélisation et...sans juger les autres ! c'était pour moi le signe d'une foi profonde, nourrie par la prière. Qu'elle soit un exemple pour nous tous dans nos différentes responsabilités ! Merci Marie-Jo !

Michèle

Tu étais une personne accueillante et souriante. Merci pour tous les bons moments passés ensemble : les repas du 3^{ème} âge, la paroisse, la chorale, les messes à l'EHPAD, l'organisation des visites aux malades aussi. Tu étais toujours là : quand il manquait une personne, tu étais à dire « oui, je viens remplacer ». Encore une fois, merci de ta gentillesse !

Monique

Au sommaire de ce numéro

★ Vie de la paroisse : Les échos de nos clochers
★ Ordination :
★ Interview : Eveil à la foi
★ Moi, je donne à l'Eglise

p. 2 et 3
p.3
p.4
p.5

★ Culture : Patrimoine : les fontaines de Vertus
★ Infos
★ poésie

p. 6
p. 7
p. 8

LES ECHOS DE NOS CLOCHERS

PIERRE-MORAINS



Au village : une année comme partout ailleurs, c'est-à-dire hors norme, qui a bousculé encore une fois nos manières de vivre et n'a pas encore permis de rétablir nos relations dans un cadre habituel ! En effet, pas de manifestation en dehors du repas partagé le 14 juillet !

Une année qui a vu, malgré tout, notre église reprendre vie avec la messe début octobre et la célébration d'un baptême, un petit clin d'œil de Résurrection !

Une année qui voit nos aînés atteindre « le grand âge » avec son lot de difficultés et de dépendance, voire l'obligation d'entrer en EHPAD...toute une vie passée au village qu'il faut abandonner, un déchirement qu'il nous faut accompagner et confier au Seigneur dans la prière.

A l'inverse une année qui voit arriver deux nouvelles familles : Sophie et Romain LESEURE, Audrey et Aurélien MOUSSET, et qui accueille deux naissances : Elie MIN et Telma CROIX, signes que la vie continue, que l'avenir nous sourit...sachons rendre grâce !

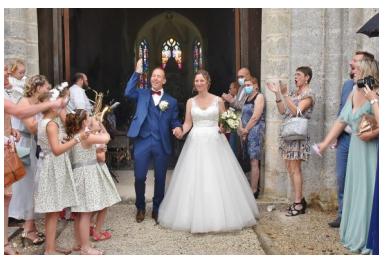
Ce qui caractérise l'année aussi c'est l'expression « quand le rêve devient réalité » car c'est de cela qu'il s'agit avec la construction de la salle des fêtes en prolongement de la mairie. Nous pourrions bientôt, on l'espère de tout cœur, l'inaugurer et surtout en profiter pleinement. Nous en avons rêvé et serons bientôt fiers d'avoir pu mener à bien ce projet qui, au départ de la réflexion, nous semblait démesuré pour nos capacités financières. C'est le résultat des efforts de chacun à travers les impôts communaux, et d'une conjoncture favorable à ce genre d'investissement public.

Cette infrastructure soutiendra notre esprit communautaire en nous permettant de développer la convivialité, les rencontres intergénérationnelles, les occasions d'intégration des nouvelles familles, tous ces moments de fraternité et de bonne humeur qui structurent notre vie villageoise. Nous en avons grand besoin !

CLAMANGES :

Bienvenue aux nouveaux habitants : Lucie BOCAHUT et Yohann QUIRICONI - Vanessa et Sébastien MOTTIER et leurs 3 enfants- Angèle GUERIN et Johan ROUSSEL. Deux jeunes sont de retour au village : Paul COULMIER, bienvenue à sa compagne Amandine CONSELIN - Aristide CHAMPION, bienvenue à sa compagne Xénia LECOMTE.

Tous nos vœux de bonheur à Amélie LEHERLE et Vincent MATHIEU de Vert-Toulon, qui se sont mariés le 21 Août.



Nous avons eu deux naissances : Alix DARDOISE le 15 janvier 2021 chez Esther MINON et Yannick DARDOISE - Théopold GOSSELIN le 21 novembre chez Anaïs et Loïc GOSSELIN .

Grâce au déconfinement, le 14 juillet a pu être organisé par le comité des fêtes et le centre de loisirs a pu avoir lieu comme habituellement.

Le salon de l'artisanat s'est déroulé du 20 au 21 novembre avec un nombre d'exposants réduits mais un passage d'environ 500 personnes sur le week-end.

Une nouvelle association a vu le jour en 2021 : « La Côte et Noues » qui vise à organiser diverses activités concourant au resserrement du lien local. Un après-midi Halloween pour les 12-17 ans avec DJ a eu lieu le samedi 30 octobre : franc succès avec une quarantaine de participants du village et ses alentours.

L'effacement des réseaux électriques se poursuit Rue du Mont vers la Chaussée du Gué.

VAL DES MARAIS

Cette année encore, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux habitants : Mme LELONG Amandine et Mr NIZET Aymeric, Famille ORACZ, Mr WOIRY Jean-Michel, Melle WOIRY Steffy, Mr BARROS Benjamin, Famille LEMAITRE, Mr et Mme LEROUX-MARTIN. Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés : Sophie GENTILS et Jérôme MARCQ . Les manifestations ont repris, comme le casse-croûte traditionnel du 14 juillet avec jeux en bois géants et structure gonflable à Coligny, balade en calèche à Morains, la zumba party le 02/10/2021. Les prochaines prévues sont le repas BVDM le 05/03/2022 et la BBBROC de l'APE le 15 mars. Les principaux événements de cette année ont été l'effacement des réseaux à Coligny, rue de St Gond, l'arrivée de la fibre, la mise en place d'une benne textile à Morains, l'opération broyage gratuit des végétaux le 30/10/2021 et la mise en place de l'application « panneau pocket » qui permet à chacun d'être informé des événements du village.

VELYE

Nous avons eu le plaisir d'accueillir 5 nouvelles familles dans la commune : Familles CATTET-RAJ, CASTILLO-COSSU, LE-GRAND-JOSEPH, PATRICIO-GABRIEL et HAMON-LEBLANC . Toutes nos félicitations aux jeunes mariés Lydie SIMON et Maxime GAILLET le 05/06/2021 et Pauline CELLIER et Emmanuel DELATTRE le 24/07/2021. Un heureux événement dans la famille de Robyne PAJ née le 11/03/2021.

La commune s'est engagée cette année sur le développement de l'énergie solaire, a organisé une séance de broyage de végétaux gratuite le 24/04/2021 et a instauré des « matinées sympatiques » pour entretenir et embellir la commune par la participation de volontaires de la commune.

Les virades de l'espoir ont été organisées comme chaque année le dimanche 26 septembre 2021. Malgré une météo sombre et peu encourageante au matin, et les vendanges qui n'étaient pas terminées, ce fut un véritable moment de retrouvailles et de générosité. Les organisateurs estiment à 700 personnes environ le nombre de participants, dont 350 sportifs. Cette journée a permis de récolter près de 14 000 € au profit de « Vaincre la Mucoviscidose ». Des progrès médicaux énormes ont vu le jour depuis ces 13 années. Nous continuerons bien entendu le combat en 2022, le dernier dimanche de septembre, avec une équipe de bénévoles inépuisable.

Pourquoi ne parle-t-on pas de mon village ?

Ces articles sont écrits par des habitants eux-mêmes ou qui nous donnent les informations et ainsi nous rédigeons l'article. Si votre village n'apparaît pas c'est que nous n'avons reçu aucune information. Aussi si vous avez envie que le journal parle de votre commune, n'hésitez pas à nous envoyer quelques lignes. Soyez assurés que nous serons ravis de les insérer dans cette rubrique qui paraît dans le numéro de fin d'année. Merci à vous d'avance de votre contribution !



David sera ordonné prêtre le 08 janvier

David BONNETAIN (cf sa présentation dans le numéro de décembre 2020) sera ordonné prêtre **le samedi 08 janvier à 10H00 à la Cathédrale Saint Etienne de Châlons en Champagne.**

Ci-après le communiqué de Mgr TOUVET

Frères et sœurs, Chers diocésains,

Nous sommes encore bouleversés par le décès tout récent d'un prêtre en activité, curé de 2 paroisses dans l'espace missionnaire du Perthois. Je tiens à redire, comme je l'ai fait devant la foule rassemblée pour ses obsèques, la reconnaissance de l'Église diocésaine pour le témoignage et l'engagement de l'abbé Michel Schadeck, en particulier auprès des personnes les plus fragiles et modestes. Sa mort laisse un grand vide. Nous nous sentons bien démunis et pauvres. Mais l'appel du Seigneur résonne dans nos cœurs de baptisés pour que chacun, nous prenions notre part à la Mission, dans une nécessaire coresponsabilité et une belle synodalité qui articulent le sacerdoce baptismal et le sacerdoce ministériel.

Au cœur de cette épreuve, le Seigneur nous offre une joie. Il y a 2 ans, nous avons accueilli un diacre envoyé par son évêque pour achever le discernement de sa vocation. Il a rejoint d'abord l'espace missionnaire de la Brie puis celui du Vignoble, associé chaque fois à l'équipe des prêtres « in solidum ». Vivant cette étape comme un appel à quitter père et mère, et sa terre bourguignonne, pour se lancer dans la Mission dans un diocèse plus pauvre que le sien, il a souhaité devenir l'un des nôtres et donner sa vie en « prophète de l'espérance » pour nous aider à faire fleurir le pays aride (cf Isaïe 35,1). Après l'avoir incardiné avec l'accord de son évêque, j'ai la joie maintenant d'appeler l'abbé David Bonnetain au ministère de prêtre. **J'invite donc tout le peuple de Dieu à retenir la date du samedi 8 janvier 2022 pour la célébration de l'ordination presbytérale à la cathédrale Saint-Etienne à 10h00.** Cette ordination revêt un caractère exceptionnel puisque la précédente remonte à 2014. Je compte sur chaque paroisse pour relayer dès maintenant cette invitation afin que l'Église diocésaine se rassemble à cette occasion. Ce sera notre façon de l'accueillir et de nous réjouir ensemble de l'arrivée d'un nouveau missionnaire parmi nous, comme déjà ce fut le cas dans l'histoire du diocèse. Il y eut des prêtres des Pays-Bas il y a quelques décennies. Aujourd'hui, notre presbyterium bénéficie heureusement de la présence missionnaire de prêtres venus du Vietnam ou d'Afrique, et de prêtres de la communauté Saint-Martin.

L'ordination d'un prêtre est toujours une grâce à recevoir parce que cet homme, qui n'est pas un sur-homme ni un homme parfait, devient par l'action de l'Esprit-Saint et l'imposition des mains de l'évêque, le sacrement du Christ Prêtre qui donne sa vie et nourrit son peuple, et du Christ Pasteur qui enseigne et guide avec la charité pastorale et la miséricorde. Toujours en serviteur, comme Jésus.

Rendons grâce pour ce beau cadeau de Noël. Prions pour lui, et pour nos deux séminaristes, Jean et Wandrille.

+ François Touvet

Évêque de Châlons

Donnez !



Lecteur fidèle ou occasionnel... Comme chaque année, nous comptons sur votre générosité pour nous aider à publier ce journal. N'hésitez pas à utiliser l'enveloppe jointe pour y glisser un petit don qui nous aidera à faire vivre ce journal.

Par avance, un grand merci à tous !

Eveil à la foi : Marion et Amandine témoignent...



Lorsque mon 1er enfant est arrivé en âge de participer à l'éveil à la foi, des membres de la catéchèse m'ont contactée pour animer les rencontres avec Mme Maillard et Mme Janoty.

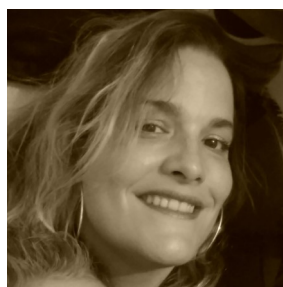
Après hésitations par rapport à notre organisation familiale, je suis mère de 3 enfants et sage-femme hospitalière à 80%, j'ai rapidement répondu favorablement. Je trouvais très intéressant de chercher comment amener Jésus à des petits enfants, par les chants, les histoires, les bricolages...

L'éveil à la foi, ce n'est pas du caté classique: lors d'une séance, 1h30, nous discutons, cherchons beaucoup la participation active des enfants, leur laissant découvrir par eux mêmes. Nous avons décidé avec Amandine de programmer 4 séances par an: une sur l'Eglise, une sur l'Avent et Noël, une sur le Carême et Pâques et une dernière en fin d'année sur les valeurs de l'amitié, de l'égalité entre tous...

Chaque séance comporte une partie "interactive" sur la découverte du thème du jour (par exemple lors de la 1ère séance nous avons fait une chasse aux trésors dans l'église de Vertus avec découverte des cryptes), ensuite une partie plus « théorique » avec lecture d'une histoire par exemple, initiation au signe de croix, à la prière, et enfin une partie bricolage que les enfants emportent à la maison.

Le but est d'initier les plus jeunes par le jeu, le chant, aux valeurs chrétiennes. À cet âge (5-7 ans), c'est plus facile pour eux de comprendre certaines notions abstraites, certaines grandes fêtes chrétiennes par ce biais plus ludique, plus libre, moins "scolaire" que le catéchisme.

D'un point de vue personnel, ça me force à "vulgariser" ma foi, en cherchant des mots plus simples, des notions plus faciles à comprendre pour de jeunes enfants. Les séances sont très agréables à animer.



J'ai de très bons souvenirs de ma propre catéchèse et particulièrement des rencontres d'éveil à la foi. Je voulais donc faire vivre cette expérience à mes enfants.

L'Eveil à la foi c'est une initiation à la découverte de Jésus-Christ et de la vie Chrétienne, c'est en quelque

sorte une entrée en catéchèse mais sous une forme plus ludique, moins scolaire.

Ces rencontres sont proposées aux enfants à partir de 5 ans car c'est l'âge où ils s'ouvrent au monde, leur curiosité est grande.

Je pense que c'est important dans la vie d'avoir la foi et il faut montrer très tôt aux enfants le chemin vers Jésus-Christ.

Sur le plan personnel, l'animation de ces rencontres me remet le pied à l'étrier quant à ma participation à la vie de l'église, elles me rafraichissent mes connaissances religieuses et me permettent de mieux parler de Jésus à mes enfants.

Mais ces séances me font surtout rencontrer d'autres parents qui ont les mêmes envies que moi, les mêmes valeurs éducatives, elles me confortent dans ma foi car je réalise que je ne suis pas seule à croire en Dieu, que je ne suis pas la dernière des Mohicans !! Ça met du baume au cœur de voir que le message du Christ a encore un écho: l'an dernier lors des séances nous réunissions 5 enfants, ce qui était un peu décourageant, cette année lors de notre rencontre sur Noël, nous en avons 15, quelle joie !

Pour tout renseignement : voici leurs coordonnées
Marion : 06 86 36 68 36 - Amandine : 06 47 05 24 77

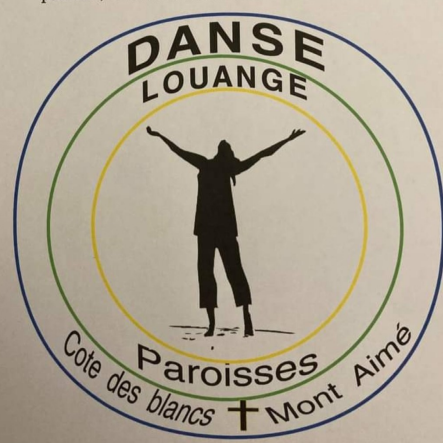
Prochaines rencontres : samedi 05 mars et samedi 04 juin de 10H00 à 11H30 à la salle Jeanne d'Arc à VERTUS

De la danse pour célébrer Dieu...



Célébration Danse-louange

Rendez-vous le 1er samedi de chaque mois,
à 16h00, à l'église d'Avize,
pour Danser pour le Seigneur
et tréssaillir de joie en sa présence !
pour info, contacter Séverine Rabaté: 06.34.95.33.71



Moi, je donne à l'Eglise

Contrairement à ce que l'on croit, l'Eglise n'est pas riche... Elle ne reçoit aucune subvention de l'Etat ou de financement du Vatican. Elle a besoin du soutien matériel de chaque femme et de chaque homme, pratiquant régulier ou occasionnel.

Un acte de partage

Dès les débuts de l'Eglise, ceux qui appartenaient aux premières communautés chrétiennes apportaient, chacun et selon ce qu'il pouvait, des biens (nourriture, vêtements, etc.) susceptibles d'être partagés après la célébration du repas du Seigneur. C'est sur ces dons apportés par les fidèles qu'étaient prélevés le pain et le vin avec lesquels la messe était célébrée. L'offrande de chacun était ainsi symbolisée par l'apport d'une partie minime de son travail. La communion au Corps et Sang du Christ se prolongeait très concrètement par un partage fraternel entre les membres de la communauté.

Avec le temps, cette offrande n'a plus été constituée de biens matériels, mais d'argent. La quête, au cours de la messe, n'est donc pas pour l'Eglise un moyen simple de collecter des fonds nécessaires à son fonctionnement, mais d'abord un acte de partage, au cœur de la célébration, pour permettre à la paroisse de remplir sa mission. Mais il existe aussi de nombreuses autres façons de donner à l'Eglise.

Le denier de l'Eglise

L'Eglise ne vit pas de l'air du temps. Les charges auxquelles elle doit faire face sont lourdes et multiples. Le denier de l'Eglise est la contribution volontaire que chaque catholique, pratiquant ou non, est appelé à verser. Il sert en priorité à faire vivre les prêtres et à rémunérer les laïcs qui travaillent à leurs côtés. Il permet aussi d'assurer de nombreuses dépenses indispensables : entretien et aménagement des locaux paroissiaux, financement des activités d'animation et de formation.

Il contribue enfin au bon fonctionnement de la paroisse : paiement des factures d'électricité, de chauffage, assurances, taxes et impôts divers. Combien donner ? C'est à chacun selon son cœur et ses moyens financiers. L'Eglise propose quelques critères : l'équivalent de trois journées de travail ou de retraite ou 2% du revenu annuel, ou encore un peu d'argent de poche pour les jeunes.

Des formules de prélèvement automatique sont aussi maintenant proposées.

Baptême, mariage, funérailles

On aime bien voir une église propre, entretenue, fleurie, éclairée, accueillante. Mais tout cela a un coût : la préparation au sacrement, le temps passé avec le prêtre ou un laïc responsable de la préparation, le chauffage, l'électricité, l'organiste, etc. Il est donc normal de prendre en charge une partie des dépenses engagées. Il n'y a pas à proprement parler de tarif - car il s'agit toujours d'une offrande. Mais voici un ordre de grandeur : pour un mariage ou des funérailles, il sera juste de compter au moins 200 euros ; 100 euros au moins pour un baptême.

Offrandes de messe

Il arrive aussi que l'on demande à un prêtre de dire une messe,

pour un défunt ou à une intention particulière. Là encore, il est d'usage de faire une offrande. Mais il ne faut pas se tromper : c'est une offrande faite au prêtre pour sa subsistance et non pour couvrir les frais liés à la célébration de cette messe. Actuellement il est d'usage de donner 18 euros. Mais il va de soi qu'un prêtre est tenu de célébrer une messe sans recevoir d'offrande quand l'intention est demandée par une personne ayant pas ou peu de ressources.

Faire un legs

Les legs permettent à l'Eglise de fonctionner tout simplement. Ils constituent une de ses cinq grandes ressources. Faire un legs à l'Eglise, c'est lui témoigner son attachement tout en participant directement à son existence matérielle. C'est un acte au cœur de l'Evangile : donner de ses biens, partager, donner de soi, donner sa vie. Le legs paraît à tort « réservé » aux personnes qui n'auraient pas de famille proche. C'est une erreur : s'il est normal que ses biens reviennent à ses enfants et petits-enfants, il existe toujours une solution juridiquement et fiscalement appropriée pour léguer à l'Eglise : testament, legs particulier, legs universel, donation, assurance-vie.

D'autres manières de donner

Plus simplement, quand on entre dans une église pour prier, brûler un cierge ou pour la visiter, on peut faire une petite offrande dans un des tronc disposés. On peut aussi donner de son temps bénévolement, selon les besoins de la paroisse, ou encore mettre à disposition ses compétences. Mais tout cela ne dispense pas de donner chaque

année et fidèlement au denier de l'Eglise.

Des charges de plus en plus lourdes

Les charges des diocèses ont tendance à progresser en raison du poids croissant des salaires et des cotisations sociales. En raison aussi du coût des bâtiments. Si les églises et cathédrales construites avant 1905 appartiennent à l'Etat et aux collectivités territoriales en raison de la loi de séparation entre l'Eglise et l'Etat, il n'en est pas de même pour tous les bâtiments (églises, chapelles, locaux paroissiaux) construits depuis. Ils sont entièrement à la charge des diocèses.

Le denier de l'Eglise ou une donation ouvrent à une réduction d'impôts sur le revenu (article 200 du Code général des impôts). Il est également possible de bénéficier de la loi TEPA, en donnant à la Fondation pour le clergé (don déductible à 75% de l'ISF).

Donner aux autres associations caritatives

Le choix est vaste pour aider les plus démunis : l'enfance, la santé, les personnes âgées, l'insertion, la solidarité internationale. Chacun choisit en fonction des valeurs qui le touchent. Ce don ne dispense pas malgré tout de donner régulièrement pour que vivent sa paroisse et son diocèse.

« Que chacun donne selon ce qu'il a décidé dans son cœur, non d'une manière chagrine ou contrainte, car Dieu aime celui qui donne avec joie. » (2 Corinthiens 9,7)

Bernard POU GEOISE

Texte tiré de la fiche « CROIRE » : Moi, je donne à l'Eglise



Les fontaines de VERTUS



Les fontaines qui agrémentent nos places et nos rues retiennent l'attention des touristes passant par notre ville.

L'eau est omni-présente dans Vertus grâce à des sources vives alimentées par le plateau boisé qui domine le vignoble et le bourg

Vertus peut s'enorgueillir de posséder sept sources à l'intérieur de ses anciens remparts et deux autres « hors des murs », qui voient le jour à la Goutte d'Or et à la Madeleine.

Les premières mentions de ces sources, appelées localement « fontaines », remontent au Moyen Âge. La principale naît sous l'église Saint-Martin et fut incluse, dès la création du Comté de Champagne, dans l'enceinte du château médiéval. De lointains ancêtres avaient probablement divinisé ce lieu, dédié croit-on à Virotus, dieu celte qui céda la place à Apollon à l'époque gallo-romaine, lui-même détrôné par le christianisme qui érigea une première église, puis une seconde, Saint-Martin, toujours présente.

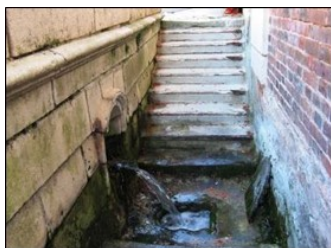
Au cours des siècles suivants, le Puits St Martin fut l'objet de bien des soins ; d'abord la création de l'étang permit de faire tourner le Moulin le Comte, qui



fonctionna jusqu'au XIX^{ème} siècle ; mais c'était aussi un abreuvoir pour bestiaux, une réserve d'eau contre les incendies et un bassin de pisciculture pour l'élevage des carpes !

De nos jours, ce miroir d'eau séduit le photographe de passage qui apprécie le reflet changeant au chevet de l'église.

La fontaine de la Pissotte, la bien nommée, vient d'une source indépendante du Puits St Martin ainsi qu'une autre, sans nom particulier, qui naît dans une maison en aval, rue Gambetta. La réunion de ces trois sources donne naissance à la Rivière de Vertus, canalisée au départ sous la chaussée de ladite rue.

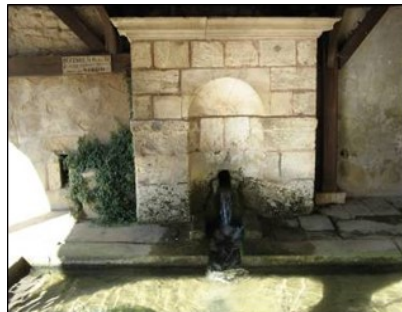


La promenade nous oriente ensuite vers un second groupe de sources dont la principale est la Grande Fontaine, à deux pas de l'Hôtel de Ville ; des travaux de réfection du bassin et de son en-



tourage lui ont rendu tout son cachet.

Plus discrète est la fontaine des Dames Régentes ou Fontaine Hermant car elle sourd dans les jardins de l'Hôtel de Ville avant d'alimenter le Moulinet.



Un peu plus loin s'offre au jour la fontaine Maire-de-Roy, sa voisine naît dans les sous-sols de l'Hôtel-Dieu tout proche. Dans ces quartiers, l'eau s'échappe en canalisations souterraines pour aboutir aussi à la rivière commune.

Vous avez bien compté : sept sources arrosent notre ville ; un journaliste en veine de lyrisme nomma un jour Vertus « la Venise Champenoise », ce qui était flatteur, quoiqu'un peu excessif !

La source de la Goutte d'Or, située en haut du Vieux-Mont est presque tarie ; elle alimenta l'abbaye du Saint-Sauveur pendant plus de six cents ans ! Celle de la Madeleine, dédiée à la Sainte, alimentait encore la ferme située en contrebas.



Trois de nos sources ou fontaines conservent les lavoirs qui furent aménagés de 1843 à 1845. Par contre, les gués ont disparu, comblés au début des années soixante.

Nous avons gardé pour la fin les deux fontaines monumentales qui ornent la Place centrale et le bas du boulevard Carnot. Certes, elles ne débitent plus d'eau mais des fleurs décorent désormais leur bassin. Voici leur histoire.

En 1878, Monsieur Théogène LEFEVRE donna à la ville la somme de dix mille francs (or !) sous réserve qu'il soit établi, aussitôt que possible, une fontaine monumentale sur la Place du Marché (place Léon Bourgeois) et qu'une rente de 5% lui soit payée chaque année, sa vie durant. Les travaux s'achevèrent en 1883, l'eau provenait du Puits St Martin. Le premier bassin en pierre, était bas et il fut remplacé en 1906 par le bassin en fonte. C'est la Fontaine du Vignerons Champenois.



Quand on ouvrit le testament de Théogène, on vit qu'il léguait la plus grande partie de ses biens à la Ville de Vertus et on profita de cette générosité posthume pour remplacer la Fontaine Maflard de l'allée des Marronniers (boulevard Carnot) par une autre, beaucoup plus belle, entourée de bornes et de chaînes à l'origine. C'était en 1894. Elle porte encore le nom de Fontaine à Théogène ; la statuette de fonte ne fut installée qu'en 1904 : ce sujet allégorique fut appelé « le Rire » ou « Faune dansant ».



Pour clore cette promenade, nous mentionnerons encore les lavoirs sur la rivière : celui du Pont Barachin (boulevard Paul Goerg) et celui de la rue du Docteur Bonnet ; un autre existait rue Jean-le-Bon, vis-à-vis du Moulin de l'Auditoire. L'eau à Vertus, c'était aussi de tout petits lavoirs, à la Fosse-le-Loup par exemple, et un réseau de bornes-fontaines desservant tous les quartiers.



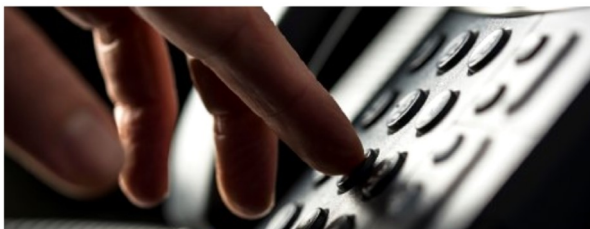
VERTUS Blancs-Coteaux pourrait se nommer « **Venise en Champagne** » pour honorer son eau, ses sources et fontaines, ou bien « **Vertus (Blancs-Coteaux) en Champagne** » pour honorer les bulles de son nectar et ses vignes « sources » du dit breuvage...

Christiane MAHAUT
D'après Claude MAILLIARD.
Président des Ragraigneux

Vie Chrétienne : numéro utile



7j/7 de 9h à 21h



LIGNE D'ÉCOUTE NATIONALE

01 41 83 42 17

**POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES
ET D'AGRESSIONS SEXUELLES
DANS L'ÉGLISE CATHOLIQUE**

En ligne, des écoutants experts de l'association France Victimes pour vous mettre en relation avec des associations proches de chez vous susceptibles de vous fournir une aide juridique, psychologique, sociale...



Vous pouvez également envoyer un message

- à la Conférence des évêques de France :

✉ paroledevictimes@cef.fr

- à la Conférence des religieux et religieuses de France :

✉ ecoutevictimes@corref.fr





L'arbre, à quoi sert-il ?

L'arbre perdu au milieu de la ville
L'arbre tout seul, à quoi sert-il ?

Les parkings, c'est pour stationner,
Les camions pour embouteiller,
Les motos pour pétarader.
Les vélos pour se faufiler.
L'arbre tout seul, à quoi sert-il ?

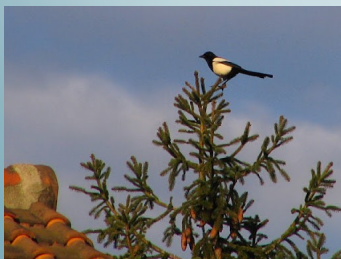
Les télévisions, c'est pour regarder,
Les transistors pour écouter,
Les murs pour la publicité,
Les magasins pour acheter.
L'arbre tout seul, à quoi sert-il ?

Les maisons, c'est pour habiter,
Les bétons pour embétonner,
Les néons pour illuminer,
Les feux rouges pour traverser.
L'arbre tout seul, à quoi sert-il ?

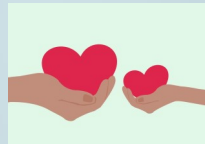
Les ascenseurs, c'est pour grimper,
Les présidents pour présider,
Les montres pour se dépêcher,
Les mercredis pour s'amuser.
L'arbre tout seul, à quoi sert-il ?

Il suffit de demander
À l'oiseau qui chante à la cime.

Jacques Charpentreau



Ouvrir son cœur



Vouloir ouvrir son cœur pour servir
la bonté !

Épandre autour de soi l'amour avec
ferveur !

Vouloir offrir sa joie, partager l'amitié
C'est faire chaque jour une voie de bonheur !

Vouloir tendre la main pour que
la vie soit belle
De la fraternité c'est faire le
chemin.
Le chemin de l'amour qui sera
l'étincelle

Apaisant doucement les peines
et chagrins.



En laissant s'envoler de nos cœurs la tendresse
Semant sur notre route sa graine et son levain,
On fera de nos vies une fleur de promesse
Que l'on distribuera en se donnant la main.
Ce sera chaque jour la plus belle richesse :
« Donner avec amour pour aider son prochain ! »

Paul Charpentier. Octobre 2014



Le Mont-Aimé « Journal Paroissial » - Tiré à 2500 exemplaires.

Directeur de la publication : P. François de Mianville - **Comité de rédaction :** Paul Charpentier, Dominique Laroche, Christiane et Jean-Claude Mahaut, Michèle Poiret, Bernard Pougeoise - **Contact :** almi.poiret@orange.fr